

## CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

---

### SEANCE DU 10/01/2017

---

Le mardi 10 janvier 2017 à 18h, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Arrondissement, dûment convoqués le mardi 3 janvier 2017, se sont réunis en séance publique à la Mairie du 2ème.

Présidence de M. Denis BROLIQUIER Maire du 2ème arrondissement

SECRETAIRE : M. SANSOZ

**PRESENTS** : MM. BROLIQUIER, GIBERT, CHAILLET, Mme de BROSSE, M. CALMARD, Mmes BONNET SAINT GEORGES, de LAVERNEE, BAUGUIL, DESCOUR, MM. SANSOZ, DAYME.

**ABSENTS** : MM ROYER, BERNARD

**ABSENTES EXCUSEES** : Mmes GUILLOTEAU, DOR.

**DEPOTS DE POUVOIR :**

Mme GUILLOTEAU pouvoir à Mme Inès de LAVERNEE

Mme DOR pouvoir à M. DAYME

**ADOPTION A L'UNANIMITE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05/12/16**

**M. le Maire :** Soyez les bienvenus en cette séance du 2<sup>ème</sup> arrondissement. Je tenais d'abord à présenter tous mes vœux. Nous avons déjà eu l'occasion, il y a quelques jours à l'Embarcadère, de nous retrouver avec plusieurs centaines d'habitants, les forces vives du 2<sup>ème</sup> arrondissement, pour une présentation officielle de nos vœux. Permettez-moi de renouveler ces vœux à tous les habitants du 2<sup>ème</sup> arrondissement bien sûr, mais d'abord à vous, les membres élus du conseil d'arrondissement. L'année 2016 a été une année importante, extrêmement active parce que beaucoup de choses bougent en presqu'île, parce que tous les adjoints et conseillers délégués, ici, ont été porteurs de projets. Deuxième année du mandat, c'était une année importante, dans laquelle on mettait en œuvre des nouvelles politiques, des nouveaux événements. Tout cela a été plutôt réussi et positif. Je vais formuler des vœux pour 2017 parce que l'année 2017 va être une année extrêmement active. J'ai eu l'occasion l'autre jour à l'Embarcadère, de citer la totalité des chantiers qui allaient démarrer, se poursuivre ou aboutir en 2017. Effectivement, cela fait des années que nous n'avons pas eu une année aussi active sur le territoire. Je vous rappelle qu'il n'y a pas que l'aspect investissement chantiers/équipements qui compte, il y a aussi, dans notre responsabilité d'élus locaux de proximité, la totalité du fonctionnement, là aussi, avec l'aide de l'ensemble des services de la Métropole, de la Ville de Lyon. Nous sommes présents sur tout le fonctionnement quotidien et tous les dysfonctionnements et puis le lien social, fil rouge de notre politique auquel nous sommes attachés. Que vous soyez dans la majorité ou dans l'opposition, je vous souhaite à tous, à titre personnel, comme à titre de Maire, une excellente année 2017.

Nous commençons ce conseil en souhaitant la bienvenue à Stéphanie-Anne Pinet qui avait eu un petit accident de santé. Elle s'était éloignée de la mairie et du 2<sup>ème</sup> arrondissement pendant un mois et demi. Nous sommes heureux de l'avoir retrouvée.

Sachez que nous aurons cette année le même nombre de séances que l'année dernière.

Vous avez remarqué que les nappes avaient disparu puisque nous avons fait un nouvel investissement dans de superbes tables. Elles sont tellement belles que nous avons décidé de les laisser nues pour que l'on puisse les admirer.

Avant de commencer l'ordre du jour, j'aimerais revenir sur plusieurs sujets. D'abord, permettez-moi d'évoquer le décès de Guillaume, Sans Domicile Fixe de 35 ans, qui a succombé le 30 décembre au matin Place Bellecour. Un bien triste événement qui, à juste titre, a touché beaucoup de Lyonnais comme il nous a touchés, nous responsables publics du 2<sup>ème</sup> arrondissement. Nous voulons aujourd'hui dire avec force, que nous trouvons indigne qu'en 2016, on puisse encore mourir dans la rue. Nous savons que des moyens considérables sont engagés au profit des Sans Domicile Fixe. Malheureusement, force est de constater que le système ne fonctionne pas ou mal. Les foyers d'accueils sont complètement engorgés, beaucoup de Sans Domicile Fixe qui souhaiteraient y avoir accès, n'y ont pas accès. D'autres, on le sait, refusent d'y aller compte-tenu des conditions d'accueil et cela, malgré tous les efforts des acteurs associatifs et publics et ils sont nombreux à œuvrer en ce sens dans notre agglomération. Le résultat est pourtant là, il y a eu 411 morts dans la rue en 2016 en France. Ce n'est pas une fatalité à laquelle nous devons nous résoudre ! Il ne faut pas forcément faire plus mais certainement faire mieux. Notamment sur la question de la coordination des acteurs de l'hébergement mais aussi de l'insertion. Car il ne suffit pas d'héberger les Sans Domicile Fixe. Il faut les accompagner dans des parcours de soins, de logement, de formation. Faire mieux aussi, c'est améliorer la gestion des demandeurs d'asile déboutés mais qui n'ont pour autant pas été renvoyés dans leurs pays et qu'on ne peut non plus décemment pas laisser dans la rue. Notre territoire est particulièrement concerné par le sujet des Sans Domicile Fixe. Nous le traitons malheureusement au quotidien notamment sur la place Ampère et nous l'avons traité avec le décès de ce jeune homme sur la voie publique. Dans ce cadre-là, nous avons été consultés et informés de la réquisition du gymnase Chanfray que nous approuvons totalement. Il n'était pas question, avec les températures actuelles de ne pas soutenir cette initiative. Malgré tous les problèmes occasionnés pour les associations, il est des priorités qui s'imposent et celle de l'accueil des personnes dans la rue en est une. Mais sans doute faut-il ouvrir d'autres structures sur la ville. Je sais qu'il y a un débat public actuellement pour accueillir tout le monde, sans exception. Il n'est pas question aujourd'hui avec les conditions météo que nous avons qu'il y ait des exceptions à cet accueil dans des lieux chauffés. C'est un sujet dans lequel Jean-Stéphane Chaillet, adjoint à la solidarité est particulièrement impliqué et sur lequel il est publiquement intervenu quelques jours avant le drame, puisqu'il était aisé de pressentir l'insuffisance de ce dispositif. Peut-être Jean-Stéphane, vous pouvez nous rappeler vos propos quelques jours avant Noël, après avoir parcouru de long en large le territoire de la presqu'île.

**M. Chaillet :** Effectivement, M. le Maire, Mesdames et Messieurs, comme vous l'avez dit cette situation est inhumaine et inacceptable. Pour revenir un instant sur les chiffres c'est un peu plus de 400 morts par an en France de Sans Domicile Fixe et sur le Rhône c'est 30 personnes qui décèdent chaque année. Pour les grands exclus lyonnais, les personnes isolées, les solutions durables d'hébergement sont insuffisantes. Ce sont les associations elles-mêmes qui me le disent en off, sur le SAMU social, sur Notre Dame des Sans Abri, le CCAS, tous les acteurs autour de la solidarité me le disent : « Aidez-vous à faire quelque chose ».

On a parlé d'accueillir l'ensemble des personnes sans distinction durant ces grands froids, mais moi je pense aussi au long terme car on ne peut pas continuer à maintenir ces personnes dans la précarité. Il faut penser au long terme et à la mise en place d'un système performant permettant de faire sortir les personnes exclues du cercle infernal de la misère perpétuelle, c'est indispensable! Notre société a la capacité de donner une nouvelle chance à ces personnes. Beaucoup de gens disent qu'on donne une deuxième chance aux élèves ou aux personnes qui sortent d'incarcération. Donnons une chance à nos concitoyens de sortir de leur dépendance à la drogue, à l'alcool, à l'isolement. Pour ce faire, j'ai demandé solennellement, au nom de l'ensemble des élus UDI de Lyon, à la Direction départementale de la cohésion sociale, à l'Agence Régionale de Santé, au Président de la Métropole de Lyon, au Maire de Lyon, ainsi qu'à l'ensemble des élus chargés de la cohésion sociale, de se réunir dans les plus brefs délais afin de poser les premières pierres d'un édifice sur le modèle de la structure grenobloise « le Totem ». Une structure où on puisse accueillir les gens pour les soigner quel que soit leur addiction, leur redonner de l'espoir, les former et les loger. Le logement n'est pas une finalité mais un outil pour accéder à une nouvelle vie pour que ces personnes retrouvent leur place dans la société. Voilà le vœu que je fais pour l'année 2017.

**M. Dayme :** Je partage tout à fait l'avis de M. Chaillet mais par contre il faudrait aussi que tout le monde le partage parce que lorsqu'on demande un peu plus de logements sociaux vers la rue Denuzière, la moitié de vos adjoints et conseillers d'arrondissement votent contre. Vous dites qu'il faut sortir les SDF en leur trouvant des logements parce qu'ils restent dans la précarité mais quand il faut voter des logements vous votez contre à la majorité ! Il faut m'expliquer.

**M. le Maire :** Sur la question du logement, Mme Bonnet Saint Georges.

**Mme Bonnet Saint Georges :** Je peux répondre assez facilement, c'est vrai que la rue Denuzière est un quartier où le nombre de logements sociaux dépassent les 35% alors que dans la presque île les logements sociaux on les accueille de manière plus lissée et très favorablement. Ce que M. Chaillet relevait, le logement social n'est pas une solution de première intention pour les personnes Sans Domicile Fixe. Pourquoi, parce qu'ils ont besoin d'un accompagnement social et d'une structure plus adaptée que d'être lâchés tout seul dans un appartement sans accompagnement.

**M. Dayme :** La structure adaptée s'ils y restent trop longtemps ils restent dans la précarité.

**Mme Bonnet Saint Georges :** La structure adaptée est la première étape dans un parcours résidentiel qu'on redémarre au début.

**M. Dayme :** Et après ?

**Mme Bonnet Saint Georges :** Le logement social diffus, on est tout à fait pour en respectant un équilibre pour mettre en avant une vraie intégrité et une vraie mixité.

**M. Dayme :** Ceci dit vous avez voté contre à la majorité.

**Mme Bonnet Saint Georges :** Tout à fait pour des raisons liées au pourcentage de logements existants sur ce secteur.

**M. le Maire :** Il ne faut pas confondre le parc social et le logement social avec le logement d'urgence. Lorsqu'il s'est agi de soutenir le logement d'urgence nous l'avons fait il y a quelques années avec Notre Dame des Sans Abri pour l'hôtel le Bordeaux qui est maintenant la résidence « le Bordeaux ». On l'a fait, il y a encore quelques mois avec l'inauguration d'une résidence qui est le nouveau « Train de nuit », une structure largement soutenue par la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement et qui a été inaugurée à Perrache au mois de décembre. Nous sommes très demandeurs de ces structures d'urgence, ici, dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement parce que les SDF sont généralement en centre-ville. Les logements sociaux sont des logements qui sont réservés à des gens qui travaillent ou, au minimum qui sont plus stable que les SDF.

**M. Dayme :** Vous ne répondez pas. Je suis d'accord avec vous par rapport à ce que vous annoncez, par contre il y a une chose qui est claire, ils restent quand même dans la précarité et dans un deuxième temps, vous êtes obligés de les mettre dans des logements sociaux.

**M. le Maire :** Sous ma responsabilité on est passé de l'ordre de 9% à 11% de logements sociaux.

**M. Dayme :** Vous avez voté non sur Confluence il y a un mois.

**M. le Maire :** Nous ne voulons pas une trop grande concentration de logements sociaux sur un même îlot et c'était le cas.

**Mme Bonnet Saint Georges :** Je vais clore la discussion pour vous mettre d'accord tous les deux. A la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement, on a créé l'année dernière, ce qu'on appelle le Conseil Local en Santé Mentale avec une commission logement justement pour résoudre tous les problèmes que nous rencontrons, que je rencontre au quotidien dans les logements sociaux de personnes qui ont été mises un peu trop vite et lâchées dans la nature sans accompagnement en pensant que leur situation était réglée, qui conduit à des problèmes très graves parfois. Et donc, le Conseil Local de Santé Mentale est là pour prendre en compte les problèmes de logement, d'alcoolisme, de drogue de toutes formes d'addictions, de réinsertion après avoir été dans la rue pour justement ne pas intégrer un logement social trop tôt, être vraiment dans un parcours d'intégration.

**M. Chaillet :** Je pense que vous m'avez bien écouté, vous êtes d'accord avec moi mais je pense que vous n'avez pas tout à fait compris ce que je réclame solennellement. C'est une structure inédite qui n'existe pas à Lyon qui s'appelle le « Totem » à Grenoble. Je vous invite à aller voir sur le site de cette association qui me reçoit fin janvier. Je me déplace avec un membre du SAMU social. On essaie aussi, dans les arrondissements, d'innover et de faire des choses qui puissent avoir une utilité pour l'ensemble de la ville. Vous avez parlé du logement social, très bien, là il n'est pas question du logement social, il est question d'une structure qui réinsère durablement les personnes et pourquoi pas pour intégrer du logement intermédiaire, voir du parc privé. Vous avez glissé sur le sujet, mais ce n'était pas l'objet de mon sujet.

**M. le Maire :** Le deuxième sujet d'actualité que je voulais évoquer est celui de l'avenir du Musée des Tissus. Gérard Collomb a été contraint de s'exprimer sur le sujet aux vœux de la mairie du 2<sup>e</sup> comme à ceux du 4<sup>e</sup>. Ces propos ne nous rassurent pas forcément. D'abord, nous nous réjouissons de son revirement. Pendant plus d'un an, Gérard Collomb a répété publiquement que ni la Ville ni la Métropole ne mettrait un € dans le musée des tissus. Il avait même refusé d'assister ou de se faire représenter aux réunions organisées par le Préfet. Il a laissé pourrir la situation notamment avec un service plus que minimum au niveau du Ministère de la culture. Et tout à coup, en ce début d'année 2017, il se pose en sauveur du Musée des Tissus. Tant mieux, je le redis, s'il souhaite enfin s'investir et engager nos collectivités dans un nouveau projet pour le musée. Mais que de temps perdu !

Quant au projet lui-même, il reste encore bien flou. Il a évoqué un pôle muséal avec le Musée des Confluences qui nous concerne directement puisqu'il est sur le territoire du 2<sup>ème</sup> arrondissement bien que métropolitain, et avec le Musée Gallo-Romain. Un projet ébauché sans aucune concertation avec tous les acteurs qui depuis des mois travaillent sur le dossier : le Préfet, la Région, les professionnels. Une fois de plus, on constate que Gérard Collomb fait cavalier seul. Alors même qu'un cabinet de conseil va être choisi en janvier pour élaborer pendant trois mois, avec les différents partenaires, un projet "culturel et muséal » visant à donner de réelles perspectives d'avenir à ce musée.

Nous suggérons que Gérard Collomb rejoigne ce groupe des partenaires qui vont élaborer l'avenir du Musée des tissus. Car seul un travail et un effort collectif permettront de définir un nouvel avenir pour nos collections. Il n'est vraiment pas l'heure de tirer la couverture à soi comme il l'a fait. Un projet qui, je vous le rappelle, nous souhaitons en conservation de toute la valeur de nos collections. Elles ne doivent en aucun cas être disséminées dans la ville ou ailleurs. C'est l'unité de ces collections qui en fait la première collection au monde.

Et le Musée, c'est aussi un centre de recherche et de conservation exceptionnel. Un pôle de compétences reconnu dans le monde entier. Tout cela ne doit pas être bradé à la découpe. En ce début d'année 2017, nous formulons le vœu qu'il ne soit pas trop tard, pour conduire un projet commun pour ce musée, en tous les cas la sortie du bois de Gérard Collomb est une bonne nouvelle assurée.

Le troisième sujet, que de sujets importants en ce début d'année, c'est le déclassement de l'autoroute A6/ A7. Voilà une très belle perspective pour ouvrir 2017. Et nous nous réjouissons – et oui, nous savons le faire quand il le faut – que Gérard Collomb ait obtenu ce déclassement auprès du Secrétaire d'Etat en charge des transports Monsieur Vidalies.

Maintenant, au-delà des belles intentions et des belles images, il faut entrer dans la réalité du sujet. Avec ce déclassement, l'Etat a ouvert une porte. C'est à la Métropole d'avancer, parce qu'elle est officiellement en charge de cette voie routière. Avancer avec un vrai projet et pas seulement avec de belles images du futur boulevard urbain tel qu'on le rêve tous.

Avant d'en arriver là, il faut prendre en compte la réalité des choses. Les calculs sont simples, il faut trouver les moyens de détourner au moins 50 à 60 000 véhicules de cet itinéraire sur les 115 000 véhicules par jour. Pour cela, il faut anticiper. Cela veut dire offrir des alternatives pour ne pas prendre les automobilistes en otage. Tout le monde s'accorde sur la nécessité de renforcer les moyens de transports en commun et leurs performances. Mais sur ce mandat, à ma connaissance, aucun budget, à la Métropole comme au Sytral n'est prévu. Il faut donc dégager des marges de manœuvre et décider ce qu'il est possible et souhaitable de faire.

Il faut aussi multiplier les parcs relais pour inciter les automobilistes de la Métropole à prendre ces transports en commun. Là encore, beaucoup reste à faire notamment le long de l'autoroute qui était l'autoroute, c'est-à-dire au Nord, l'Ouest et le Sud de l'agglomération. Mais avant tout, il faut impérativement créer de vrais itinéraires de contournement. Il faut boucler le contournement EST, il reste de petits tronçons à faire et il faut surtout relancer l'anneau des sciences. Boucler le contournement EST permettrait d'enlever environ 15 000 voitures par jour et faire ouvrir l'anneau des sciences cela pourrait en enlever plusieurs dizaine de milliers. On pourrait tomber à ce moment-là au seuil acceptable pour créer réellement un vrai boulevard urbain. Ce sont des nécessités absolues pour avancer efficacement et durablement sur le contournement prioritaire de notre centre-ville mais aussi de toute l'agglomération. Puisque nous en parlons ici parce que notre territoire du 2<sup>ème</sup> arrondissement est concerné mais nous en parlons aussi parce que c'est toute l'agglomération qui souffre et ce ne sont pas les pics de pollution du mois de décembre qui vont contredire cette opinion. Avec ce déclassement, l'Etat a signé un chèque en blanc à la Métropole. Maintenant, il reste à trouver les moyens d'avancer. Ce sera mon 2<sup>e</sup> vœu pour notre ville. M. Sansoz, vous qui avez ce sujet sous votre responsabilité, ici à la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement, vous vouliez ajouter quelque chose ?

**M. Sansoz :** Bien sûr, comme vous je suis satisfait de cette décision de l'Etat de fournir à la Métropole de Lyon et aux habitants du 2<sup>ème</sup> arrondissement l'autorisation de pouvoir œuvrer sur l'avenir de l'autoroute. Il faut quand même relativiser. Aujourd'hui, ce que l'on a obtenu, c'est un permis de faire, ce n'est pas une finalité en soi mais c'est indispensable pour avancer. Après, comme toujours avec Gérard Collomb, j'ai eu l'impression d'assister aux grands airs de la Diva. On n'est qu'au prélude de l'opération. J'attends de voir autre chose que des vues d'artiste mais des applications réelles d'une volonté politique de la part de la Métropole. Ensuite, comme vous dites, j'ai cette responsabilité des voiries du 2<sup>ème</sup> arrondissement, il y a aussi un budget et ma question est, c'est bien on récupère quelques kilomètres d'autoroute sur plusieurs voies qu'il faudra entretenir, on a aussi des parties d'autopont qui traversent la confluence et la Saône, au niveau du pont Kitchener, du Musée des Confluences. Quid du budget du 2<sup>ème</sup> arrondissement sur l'entretien de la voirie. J'aimerais une augmentation du budget et pas une intégration de l'entretien des autoroutes. Qui paie ?

**M. le Maire :** Excusez-moi d'avoir été un peu long en ce début de conseil dans ces propos introductifs mais ces trois sujets étaient vraiment des sujets fondamentaux pour notre territoire et je tenais à les aborder. Je vous propose maintenant de passer à l'ordre du jour.

---

**02/17/465** Convention de groupement de commandes entre la Ville de Lyon et le Centre Communal d'Action Sociale de Lyon, pour la mise en place d'un accord-cadre de travaux sur le patrimoine du secteur 1er, 2e et 4e arrondissements

RAPPORTEUR : Philippe GIBERT

**M. Gibert :** Juste avant de commencer, je ne peux pas m'empêcher de dire quelque chose suite aux propos de notre collègue Grégory Sansoz, dont je partage tout à fait l'opinion. On est tous d'accord par rapport à l'autoroute. C'est vraiment une très bonne chose que ce déclassement. Mais je voudrais quand même faire remarquer que pendant un mois on a eu un épisode de pollution avec des pics énormes et que le Maire de Lyon n'a pris aucune mesure. Alors que, lorsqu'on compare avec la situation à Paris, par exemple, le Maire de Paris a tout de suite mis en place une circulation alternée. J'ai été choqué parce que j'ai des enfants comme beaucoup, ils ont toussé pendant 15 jours, ils sont partis en Bretagne et comme par hasard ils ont arrêté de tousser. Je me sens vraiment concerné et cela m'a vraiment énervé. Il a fallu que la Préfecture impose à la mairie de Lyon une circulation alternée. Je trouve cela inadmissible. Ce n'est pas responsable de la part d'un maire d'une ville de la taille de Lyon de ne pas être capable en deux jours de prendre des mesures pour protéger la population.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/17/466** Attribution d'une subvention de 160 000 euros à l'Association Quais du polar, pour l'organisation de la 13e édition du festival "Quais du polar", les 31 mars, 1er et 2 avril 2017 - Approbation d'une convention d'application.

RAPPORTEUR : Philippe GIBERT

**M. Gibert :** C'est un festival qui marche bien, j'y vais chaque année comme beaucoup de Lyonnais. Sur le principe c'est très bien d'offrir la culture à tous quel que soit son budget. Le festival est gratuit au public mais pas pour ceux qui paient des impôts. Cela représente une somme importante. Je me pose toujours des questions, un peu les mêmes que Jean-Stéphane Chaillet lorsqu'il observe les subventions qui sont faites au sport, où il y a de grosses subventions ou des petites. Je ne peux pas m'empêcher de poser des questions, pourquoi autant d'argent dépensé dès le début sur ce festival alors qu'il y en a beaucoup moins pour d'autres qui existent depuis plus longtemps. Le festival de BD de Lyon pour ne pas le nommer, mais il y a des différences énormes et je me demande pourquoi ne pas partager de manière plus juste entre les associations. Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il y a l'effet du Prince qui nous gouverne et que si vous plaisez vous avez beaucoup et si vous plaisez moins vous avez moins. En tous les cas, je propose à mes collègues de voter cette subvention parce que c'est un très beau festival.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/17/467** Gestion des assemblées délibérantes - Dématérialisation des dossiers de séances.

RAPPORTEUR : Denis BROLIQUIER

**M. le Maire :** Tout cela a fait l'objet d'un processus long, on s'est beaucoup basé sur ce qui avait été fait à la Métropole avec un certain succès. Il y a déjà presque 2 années d'expérience de dématérialisation à la Métropole, où cela fonctionne assez bien. Maintenant il va falloir dématérialiser si vous en êtes d'accord l'ensemble des dossiers de séances de nos conseils.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

---

**02/17/468** Attribution de crédits et subventions aux écoles primaires publiques (maternelles et élémentaires)

RAPPORTEUR : Sophie DESCOUR

**ADOpte A L'UNANIMITE**

---

**02/17/469** Modification du montant de la subvention de fonctionnement au FONJEP à titre de participation financière aux postes de directeurs des 12 Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) de Lyon - Approbation et autorisation de signature des conventions financières afférentes entre la Ville de Lyon, le FONJEP et les associations gestionnaires des MJC

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

**M. Chaillet :** Je vous demande évidemment de soutenir cette délibération en espérant que ces dispositions permettront aux MJC d'aller dans la bonne direction.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Non-participation au vote : Mme DOR**

---

**02/17/470** Attribution de subventions de fonctionnement général aux 12 Maisons des jeunes et de la culture de Lyon et l'Association "Com'Expression" - Approbation et autorisation de signature des conventions d'application avec chacune des associations gestionnaires

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

**M. Chaillet :** Comme on le dit assez souvent, nous en mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement on est pour l'éducation populaire des jeunes dans l'esprit du pacte républicain qui lie par convention la Ville et ces MJC. Nous espérons que cette jeunesse trouvera un épanouissement nécessaire à son développement dans cette MJC au travers de la pratique sportive et de loisirs.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Non-participation au vote : Mme DOR**

---

**02/17/471** Approbation d'une convention de mise à disposition de locaux, à titre gratuit, entre la Ville de Lyon et l'Académie d'Architecture, sise 30 cours Bayard à Lyon 2.

RAPPORTEUR : Denis BROLIQUIER

**M. le Maire :** Ce rapport est retiré. Nous avons reçu un mail à 12h20 de la part de la mairie centrale pour nous demander de retirer cette délibération de l'ordre du jour. Dans la rédaction du rapport il a été oublié que ce bâtiment du 30 cours Bayard appartient à la mairie d'arrondissement, puisque c'est un bâtiment transféré et non pas à la Ville du Lyon, du coup le rapport était caduc juridiquement et ne pouvait pas être adopté en l'état. Nous aurons l'occasion de reparler de cette question lors de notre prochain conseil d'arrondissement.

---

**02/17/472** Attribution de subventions de fonctionnement aux lieux conventionnés "Scènes découvertes", "Scène de Musiques Actuelles" et "Scènes de proximité", dans le cadre d'un réseau de lieux de production et de création, pour un montant global de 504 000 euros sur les enveloppes Fonds d'Intervention Culturelle et Fonds d'Intervention Musiques Actuelles – Approbation de conventions cadre

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

**M. Chaillet :** Effectivement nous soutenons les actions culturelles au sein de ce conseil bien que parfois nous soyons moins d'accord avec certaines programmations. Je vous demanderai de soutenir ces subventions.

**Mme de Brosse :** Scènes découvertes, Scène de Musique Actuelles et Scènes de proximité sont des structures qui marchent bien, c'est sans doute pour cela que la Ville de Lyon trouve presque 500 000€ à leur donner. Ce n'est pas comme le Musée des tissus qui a, lui, des difficultés et pour lequel on ne trouve pas une somme équivalente. Dans la culture, la Ville a fait ses choix, ou plutôt ses coupes sombres au détriment du patrimoine. Je n'ai rien contre la musique actuelle, mais je tiens à voter contre cette délibération pour manifester ma désapprobation devant les choix opérés par la Ville de Lyon.

**M. le Maire :** Coup de gueule de Mme de Brosse. On peut comprendre, effectivement on recherche de l'argent pour ce Musée des tissus depuis des mois et on voit passer à côté d'autres subventions pour d'autres associations. J'essaie de ne pas tout confondre, de prendre les rapports tels qu'ils sont présentés et ces scènes de musique actuelle sont des scènes intéressantes, importantes. Lyon est plutôt en avance par rapport à d'autres villes en matière de musique actuelle. Je voterai pour cette subvention, même si je peux comprendre votre agacement.

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**12 VOIX POUR**

**1 VOIX CONTRE : Mme de BROSSE**

**Non-participation au vote : Mme DOR**

---

**02/17/473** Approbation de l'avenant n° 2 à la convention cadre d'objectifs et de moyens entre la Ville de Lyon et la SASP LHC "Les Lions"

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

**M. Chaillet :** Je tiens à signaler la saison exceptionnelle que réalise le Lyon Hockey Club qui fait la course en tête du classement de la ligue Magnus qui est la ligue 1 du hockey sur glace. Elle occupe cette première place depuis plusieurs semaines. Par ailleurs, je tiens à féliciter publiquement Sébastien Berthet qui est le président et qui a organisé un superbe match entre son club et Grenoble lors des Winter Game au stade des Lumières devant plus de 25 000 spectateurs ce qui est inédit en France. A titre de comparaison, la patinoire Charlemagne c'est 3000 personnes. Imaginez, on est à 10 fois la capacité de Charlemagne. Bravo pour l'organisation de cet événement.

**M. le Maire :** On a été partenaire.

**M. Chaillet :** Effectivement, j'y venais, M. le Maire, nous avons été partenaires de ce Winter Game. La mairie a acheté 50 places de hockey qui ont été remises aux bénévoles du tissu associatif sportif du 2<sup>ème</sup> arrondissement.

Pour en revenir à la délibération, juste un petit détail, sur 2015/2016 le LHC bénéficiait de 200 000 euros de subventions de la Ville plus 110 000 euros de prestations. C'est-à-dire que la Ville achète des places. Donc entre les subventions Ville, Métropole et Région, ce club a bénéficié de 433 000 euros d'aide. Et sur l'année 2016/2017, économie oblige, il y a une petite baisse, on est sur 395 000 euros. Comme me l'a dit le président, il s'emploie à ce que la billetterie vienne en soutien, ils vont vendre des produits dérivés.

Nous restons de fervents supporters du Lyon Hockey Club et je vous demanderais d'apporter votre soutien à ces subventions.

#### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/17/474** Lancement de l'opération n° 60026851 "Rénovation des lanternes d'éclairage d'ambiance, le long des voiries" et affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1, programme 20013, pour un montant de 250 000 euros

**RAPPORTEUR :** Xavier CALMARD

**M. Calmard :** Je profite de ce rapport pour vous parler de la présentation que nous avons eu par le directeur de l'éclairage public, M. Marsick, de la future mise en lumière de la rue Victor Hugo. Cela fait partie du « petit » projet de grande requalification de la rue Victor Hugo. Sur l'éclairage, ce n'est pas forcément de mettre des lanternes, ni des pylônes, bien au contraire, de dégager un peu la vue sur la rue Victor Hugo et de faire un éclairage directement sur les façades avec un procédé de filtres qui découpent toutes les façades de la rue pour n'éclairer que les façades en pierre. C'est un beau projet. Il va falloir avoir l'autorisation de toutes les copropriétés de la rue Victor Hugo pour pouvoir le mettre en place parce qu'on éclaire à partir d'une copropriété celle d'en face. C'est un projet plutôt innovant et ne sera que mieux une fois tous les travaux de la rue seront faits et les façades rénovées également.

**M. le Maire :** Nous serons très attentifs de ce projet qui nous tient à cœur.

#### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

---

**02/17/475** Attribution de subventions de fonctionnement à divers clubs sportifs amateurs ou de haut niveau au titre de la saison 2016-2017 - Signature de conventions avec ces associations

**RAPPORTEUR :** Jean-Stéphane CHAILLET

**M. Chaillet :** Le ratio peut paraître original, c'est peu. Il y a eu une réunion d'arbitrage des subventions, il y a quelques semaines de cela, j'avais notamment indiqué à Yann Cucherat, l'adjoint du maire de Lyon qu'il me semblait vital de maintenir les subventions au club. Et d'arrêter de couper dans le budget du sport et de la jeunesse. Car la pratique sportive concourt à ce que notre société s'apaise et que les gens apprennent et continuent de vivre ensemble. Le sport est l'espace où chacun se retrouve au-delà de toutes les différences quelles qu'elles soient. Je note au passage l'excellent club de Lyon métropole de taekwondo qui compte une jeune championne junior qui va peut-être concourir au championnat du monde. Ce club avait demandé 10 000 euros à la Ville de Lyon pour l'accompagner. Yann Cucherat voulait donner zéro, je lui dis qu'il faut au moins donner 5 000, et il a accordé finalement 3 500 euros. Je m'en réjouis mais le compte n'y est pas. Je vous demanderai malgré tout de soutenir ces subventions.

#### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

RAPPORTEUR : Philippe GIBERT

**M. le Maire :** Ce rapport nous pose problème. J'ai décidé de le retirer de l'ordre du jour. En effet, il s'agit d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de travaux d'investissement en 2017. Nous avons traditionnellement avec M. Brumm, avec M. Corazzol, une réunion préparatoire qui a lieu dans le courant du mois de novembre durant laquelle on étudie, ligne par ligne le budget et on envisage la totalité des travaux non communautaires, uniquement sur le budget Ville de Lyon. Les travaux qui seront faits au cours de l'année suivante. Cette année cette réunion a eu lieu le 24 novembre, elle est comme d'habitude toujours conviviale, c'est un grand échange. On met sur la table l'ensemble des projets retenus par la mairie centrale et chacun essaie de pousser un peu ses projets et d'aller à la négociation. Traditionnellement dans ces réunions, il y a un certain nombre de questions qui sont posées, les techniciens autour de la table n'ont pas toujours les réponses techniques à apporter et dans les jours qui suivent nous avons des résultats assez précis sur les questions qui ont été posées. Cela fait 14 ans que je pratique cet exercice. Cette année nous avons 6 questions et nous n'avons pas obtenu de réponse dans les délais impartis comme c'était le cas les années précédentes. Nous les avons relancé le 8 décembre, j'ai vu M. Corazzol dans son bureau sur un autre sujet je lui en ai parlé, deuxième relance, le 5 janvier, en voyant que nous n'avons toujours pas de réponse à l'approche du conseil d'arrondissement, nous avons relancé à nouveau et finalement nous n'avons toujours pas de réponse. Il y a des réponses qui visiblement vont être obsolètes puisque nous demandions par exemple, la date de livraison et de mise à disposition de la Halle aux fleurs. La Halle aux fleurs a ouvert hier, sauf qu'on n'en a jamais été informé officiellement. On a des questions concernant le local associatif, concernant les travaux de République/ Carnot, concernant le cœur de Presqu'île, concernant le gymnase Bayard, concernant les locaux de l'antenne sociale du 2<sup>ème</sup> arrondissement, etc... Des questions légitimes, ce sont des équipements qui sont sur le 2<sup>ème</sup> arrondissement, qui vont faire l'objet de travaux. Je ne vois pas comment le conseil peut se prononcer sur des autorisations d'urbanisme nécessaire à la réalisation de ces travaux alors que nous n'avons pas les réponses. Je vous présenterai à nouveau ce rapport au prochain conseil d'arrondissement au mois de mars et je regrette que nous n'ayons pas eu ces réponses comme nous aurions dû les avoir.

---

**02/17/477** Approbation et autorisation de signature de l'avenant de prorogation pour l'année 2017 du protocole d'accord 2012-2016 du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Lyon

RAPPORTEUR : Jean-Stéphane CHAILLET

**M. Chaillet :** Il s'agit d'un sujet qui concerne notre jeunesse et notamment l'accès à l'emploi des jeunes. D'ailleurs ce sujet sensible nous préoccupe tous car comme vous le savez, le chômage chez les jeunes représente plus de 20%. Tout ce qui sera fait en direction de l'emploi des jeunes sera le bienvenu. Ce qu'il faut savoir c'est qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 c'est la Métropole de Lyon qui reprend la gestion de l'ensemble des crédits au titre du FSE, dont notamment ceux affectés au PLIE de Lyon. J'ai une petite inquiétude. Effectivement, sur le modèle de la fusion des CCAS et des MDR, il ne faudra pas que ces dispositifs se transforment en usine à gaz qui fassent peur aux jeunes. Il faut qu'on reste dans la proximité et dans le qualitatif. Il y a de l'énergie, des moyens, c'est très bien, notamment lors de la journée de l'emploi où il y a 300 entreprises lyonnaises qui jouent le jeu mais au bout, les résultats sont bien minimes. Lors de ma dernière visite à ces journées de l'emploi avec une conseillère régionale, nous avons trouvé qu'il y avait un sacré dispositif et que le résultat n'était pas à la hauteur. Continuons d'encourager et de soutenir tout ce qui est fait en direction de l'emploi des jeunes.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

---

**M. Dayme :** J'aimerais vous donner mon ressenti par rapport aux vœux à l'Embarcadère qui ont été organisés par la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement. Je trouve qu'il est vraiment dommage, M. le Maire, que votre opposition n'est pas été invitée à les préparer avec vous. Vous ne nous avez pas laissé la possibilité de présenter nos vœux ou de présenter une personne d'une association ou un entrepreneur du 2<sup>ème</sup> arrondissement. Je trouve que c'est vraiment regrettable, vous avez pu faire passer au micro chaque élu qui siège ici à la table. Vous nous avez mis à l'écart. Je trouve que vous n'en sortez pas grandi. Vous avez fait de la politique politicienne. Je trouve que c'est incorrect. Je n'aurai pas réagi comme cela.

**M. le Maire :** Grégory Dayme, je prends note de votre remarque, je vous ai écouté. C'est toute la distinction qu'il y a entre un exécutif et une opposition. L'exécutif arrête des décisions, ce qu'il ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'information. Je vous rappelle que les vœux de la Ville de Lyon, Mme Bauguil, ou M. Royer, conseillers municipaux d'opposition, ne sont même pas invités par le Maire de Lyon. Vous, vous êtes invités, vous êtes sur la scène puisque cela me semble logique à partir du moment où vous êtes élus comme nous du 2<sup>ème</sup> arrondissement. Sauf que vous êtes dans la minorité, c'est nous qui prenons les initiatives, c'est nous qui décidons. Mais je prends note de votre opinion.

**M. Dayme :** Cela se passe comme cela dans tous les arrondissements.

**M. le Maire :** Ils prennent la parole ? Je suis allé à 4 cérémonies je ne l'ai pas constaté.

**M. Dayme :** Non, il y a que le Maire qui prend la parole, là vous avez mis quelque chose en place de tout à fait exceptionnel pour la première année. C'était très bien, je ne critique pas ce que vous avez fait.

**M. Gibert :** Juste une remarque : je trouve effectivement que c'est une très bonne idée. Elle n'était pas de moi mais quand on me l'a proposé j'ai trouvé cela vraiment génial de mettre en avant des gens. Simplement, pour être vraiment honnête, M. Dayme, nous, nous avons présenté 12 acteurs de l'arrondissement mais après vous, vous avez amené Gérard Collomb ! On est tous là, lui il arrive, il termine, il nous a parlé pendant ½ heure de ses projets d'urbanisme, c'est fantastique ! La pollution, il n'en parle pas. La sécurité, il n'en parle pas. On est vraiment nul au niveau de la sécurité sur Lyon, on a une politique qui n'est pas à la hauteur de la Ville de Lyon. Ne vous plaignez pas, il est venu et pendant 30 minutes on est à côté, on n'a pas le droit de dire un mot, on est planté comme des piquets. Ce qu'il nous dit c'est vrai mais ce qui ne va pas il ne le dit pas. On est dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement, on l'accueille, il a des petits fours, il vient nous faire son meeting, on l'applaudit, on est poli, et puis il est reparti. Mais c'est génial ! Je veux bien qu'on fasse cela dans les 9 arrondissements de Lyon !

**M. Dayme :** M. Gibert, vous accueillez le Maire de Lyon !

**M. Gibert :** Ici, il a fait 37% des voix ! C'est nous qui avons la légitimité. Les gens du 2<sup>ème</sup> n'ont pas choisi Gérard Collomb, ils ont choisi l'équipe de l'UDI et des Républicains. Pour terminer, il débarque avec 15 ou 20 personnes, son député, ses adjoints, etc... et nous on doit se faire une place sur le podium sinon on nous pousse et on tombe sur les côtés. Vraiment ne vous plaignez pas, parce qu'on les a très bien accueillis.

**M. Dayme :** Il ne débarque pas avec ses députés, il débarque avec le député de la circonscription, excusez-moi !

**M. le Maire :** Deuxième question diverse, M. Xavier Calmard.

**M. Calmard :** Je suis désolé, mais il n'y a pas de lien de cause à effet. Je vais parler de recyclage et de déchetterie. Depuis le début du mandat on a assisté à une réduction des budgets sur les déchetteries mobiles de l'arrondissement, principalement celle qui était sur la rue Casimir Périer ou sur le quai Rambaud. On est passé de tous les mois à tous les 3 mois puis tous les 6 mois.... On n'arrivait pas à avoir de réponse à ce sujet, maintenant on l'a. Il y a un beau projet qui est sorti dernièrement, depuis le 3 décembre, il s'agit d'une déchetterie fluviale qui a été mise en place sur la Saône au niveau du Quai Fulchiron. C'est quelque chose dont nous avons besoin en centre-ville parce que se déplacer sur des horaires en semaine qui sont des horaires de travail pour beaucoup n'est pas évident. Cette déchetterie innovante bénéficie d'un gros budget communication. Je tenais à en parler ce soir. On a des demandes des habitants, particulièrement ceux qui ont été habitués sur le quartier de Perrache Confluence. Dernièrement, le conseil de quartier a fait remonter une fiche navette sur les déchetteries mobiles. En revanche, je vous incite à aller sur la page Facebook de la mairie, sur le site de la mairie du 2<sup>ème</sup> où nous avons mis toutes les explications des déchets qui sont autorisés sur cette déchetterie fluviale. Quand vous arrivez avec votre voiture là-bas ce sont des agents qui mettent dans les bennes, vous n'avez pas de manutention à faire, cela peut aider certaines personnes.

**M. le Maire :** S'il n'y a pas d'autres questions diverses, la séance est levée. Je vous donne rendez-vous pour notre prochaine séance qui aura lieu le 20 mars. Bonne soirée à tous.

La séance est levée à 19h15